

Jeu-concours « Faites de la poésie ! »

Article 1 : Le CDI du Collège Henri Cahn organise un jeu-concours de poésies. Les élèves du Collège sont invités à écrire un poème (c'est-à-dire un texte court, en vers, avec des rimes), sur un sujet de leur choix. Les poèmes devront faire entre 50 et 250 mots (soit, en gros, entre 8 et 30 vers). Les élèves s'engagent à être pleinement et entièrement les auteurs du poème qu'ils remettront pour le concours.

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les élèves du Collège Henri Cahn et aux classes de CM2 de toutes les écoles publiques primaires de Bry-sur-Marne.

Article 3 : Les poèmes sont à remettre directement aux documentalistes, Monsieur MENARD ou Madame BEDEAU, au plus tard le jeudi 25 mars 2010, 17 heures.

Les textes devront être rendus sur des **feuilles de format A4, dactylographiés et anonymes.**

Article 4 : Un jury, composé notamment de membres de l'équipe éducative et d'élèves, se réunira courant avril pour sélectionner les meilleurs poèmes, selon les critères suivants : respect des normes poétiques (en vers, avec des rimes...), qualité du style, de l'expression, sensibilité, originalité...

Article 5 : La participation est limitée à un seul poème par élève.

Article 6 : Les auteurs des poèmes sélectionnés par le jury gagneront un bon d'achat pour des livres.

Le règlement est aussi disponible au CDI.

N'hésitez pas à demander des précisions à Monsieur Ménard ou Madame Bedeau.

Retrouvez des conseils d'écriture, ainsi que les poèmes sélectionnés les années précédentes sur le blog du CDI.

<http://cdivirtuel.blogspirit.com/>